

Pôles de développement	Couverture spatiale (communes regroupées)	Caractéristiques
1. Vallée du Niger	Malanville et Karimama	C'est la zone à vocation de riziculture de plaines inondables et bas-fonds dans les communes de Malanville et de Karimama. Le modèle sera l'intégration du riz et du maraîchage (tomate, oignon, pomme de terre), ainsi que l'élevage de bovin, d'ovin, de caprin et de volaille.
2. Alibori Sud – Borgou Nord – 2KP	Kandi, Banikoara, Ségbana, Gogounou, Kouandé, Kérou et Péhunco, Sinendé, Kalalé, Bembéréké	Cette zone couvre le principal bassin cotonnier du Bénin. En sus du coton comme culture locomotive, le maïs et le sorgho y seront davantage développés pour bénéficier de l'arrière effet des engrais utilisés sur le coton. Il sera intégré dans le système un modèle d'élevage intensif de bovin, d'ovin, de caprin et de volaille. La production laitière y sera développée. Des actions (Recherches-Développement, exploitations modèles, etc.) seront menées sur le soja en vue de son extension progressive.
3. Atacora Ouest	Tanguiéti, Matéri, Cobly, Boukoubé, Toucoutouna et Natitingou	Il s'agit d'une zone de diversification coton-vivrier. Cette zone abrite un système d'intégration agro-sylvo-pastorale comportant potentiellement de coton et le riz. S'y ajoutent le maïs, les légumineuses (niébé et arachide) et le manguier, ainsi que l'élevage de bovin, caprin et volaille.
4. Borgou Sud – Donga – Collines	Tchaourou, Parakou, N'Dali, Nikki, Pèrèrè, Djidja, savalou, Bantè, Dassa-Zoumè, Glazoué, Savè, Ouessè, Djougou, Ouaké, Bassila et Copargo	C'est une zone de diversification coton-vivrier-anacardier. Cette zone abrite un système d'intégration agro-sylvo-pastorale portant sur l'anacardier et le coton comme cultures locomotives. S'y ajoutent le maïs, le riz, les racines et tubercules (manioc et igname), les légumineuses (niébé, soja et arachide), et le manguier, ainsi que l'élevage intensif de bovin, d'ovin, de caprin et de volaille. Des actions sur l'extension du soja s'y développent également.
5. Zou – Couffo	Covè, zangnanando, ouinhi, Za-Kpota, Zogbodomey, Bohicon, Abomey, Agbangnizoun, Dogbo, Aplahoué, Lalo, Klouékanmè et Djakotomey	C'est une zone de diversification arboriculture fruitière-cultures vivrières regroupant les communes des Plateaux d'Agonlin d'Abomey et Adja. Ce pôle sera consacré au développement des agrumes, mangues, plantations villageoise de palmier à huile. Il y sera également développé le riz, le maïs, le niébé, l'arachide (huile Agonlin) et le petit élevage. C'est également une zone d'expansion de la culture cotonnière (Zogbodomey, Za-Kpota et Aplahoué). Zone d'accueil des troupeaux transhumants. Elle exige des mesures hardies de gestion de l'espace agro-sylvo-pastoral.
6. Plateau	Pobè, Kétou, Sakété, Adja-Ouèrè et Ifangni	C'est une zone de diversification Palmier à huile-vivriers. En sus des cultures locomotives que sont le palmier à huile et le maïs, le manioc et le riz y sont également développés.
7. Ouémé – Atlantique – Mono	Avrankou, Adjarra, Akpro-Misséréti, Porto-Novo et Sèmè-Podji, Aguégus, Adjohoun, Bonou et Dangbo, Zè, Allada, Toffo, Abomey-Calavi, So-Ava, Kpomassè, Tori-Bossito, Ouidah et Cotonou, d'Athiémé, Bopa, Comè, Lokossa, Grand-Popo et Houéyogbé	Il s'agit de la zone de pêche et de maraîchage du complexe fluvio-lagunaire du sud-Bénin et des vallées du Mono et de l'Ouémé. L'aquaculture, la riziculture et le maraîchage sont les activités dominantes. L'ananas est une culture émergente particulièrement au niveau du plateau d'allada. Les communes de la plaine du fleuve Ouémé constituent la zone à plus fortes potentialités agricoles du pôle. Le maïs, le manioc et le petit élevage sont également développés dans ce pôle. On note aussi des plantations villageoises de palmier à huile, notamment dans la sous-zone de la dépression de la Lama. Une attention particulière y sera également accordée pour des mesures de gestion des troupeaux transhumants.